



**Commune municipale de Cormoret**

**Vieille-Route 1 – 2612 Cormoret**

032/944.15.13 – contact@cormoret.ch

## **INFORMATIONS COMMUNALES**

**ET INVITATION A**

**L'ASSEMBLEE MUNICIPALE**

**DU 8 DECEMBRE 2025**

**A 20H00 A LA SALLE POLYVALENTE**



## **Introduction**

Avant la séance du Légitif, par un « cahier d'information » publié sur notre site internet, le Conseil municipal souhaite apporter à l'ensemble de la population des renseignements généraux sur l'activité communale.

Pour l'Assemblée municipale du 8 décembre 2025, la publication légale a paru dans le numéro 40 du 31 octobre 2025 de la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Selon l'art. 45 du règlement communal, l'Assemblée municipale est certes publique mais ne pourront, bien entendu, prendre part au vote que les personnes suisses âgées de 18 ans révolus et domiciliées dans la commune depuis trois mois au moins (art. 9).

L'Exécutif municipal vous souhaite une bonne lecture et vous adresse ses salutations les meilleures.

Novembre 2025

Le Conseil municipal

## **Administration communale de Cormoret**

**Site Internet :** [www.cormoret.ch](http://www.cormoret.ch)

### **Heures d'ouverture :**

Lundi de 15h00 à 18h00

Mercredi de 14h30 à 16h30

Jeudi de 9h30 à 12h00

ou sur rendez-vous

**032/944 15 13**

[contact@cormoret.ch](mailto:contact@cormoret.ch)



## **Le mot du Maire :**

Bonjour à toutes et tous,

Je vous invite à participer à l'assemblée municipale de ce 8 décembre, dont vous trouverez l'ordre du jour ci-après.

A part le décompte final de la réfection du chemin des Fontenettes, le budget occupera l'essentiel des débats de cette assemblée.

Comme lors de la dernière édition de ce cahier, les rapports des dicastères seront inclus dans ce document.

Le budget 2026 est déficitaire et selon la planification financière des déficits sont prévus jusqu'en 2029, ensuite l'équilibre financier pourrait être retrouvé. Les investissements budgétés notamment pour la Vieille-Route ainsi que l'augmentation des charges dans le domaine de la formation (enseignement et mesures d'accompagnement OMO) et du social pèsent particulièrement sur ce budget.

Exigée par la loi cantonale, l'administration communale sera confrontée à la numérisation, cela va nous occuper ces prochaines années. L'association des communes Jb.B, dont je suis membre du comité et de la commission en charge de cette thématique, nous aide dans ces démarches pour trouver des solutions abordables et pragmatiques. Nous allons allouer des ressources pour cela dès l'année prochaine.

Evoquée lors de la dernière assemblée, la pose des panneaux solaires projetée sur la salle polyvalente n'a toujours pas encore pu débuter du fait d'une opposition. Les offices cantonaux ont rendu leur rapport et une décision de la préfecture devrait pouvoir être rendue prochainement. Un recours des opposants reste toujours encore possible. A suivre donc.

Je remercie les conseillers communaux ainsi que le personnel communal pour leur engagement au service de notre communauté.

Je suis toujours à votre disposition sur rendez-vous par email à [mairie@cormoret.ch](mailto:mairie@cormoret.ch) ou par téléphone au 032 / 944 20 71 pour échanger sur les affaires communales.

Votre maire Gérard Py

# **ASSEMBLEE MUNICIPALE**

**le lundi 8 décembre 2025**

**À 20h00 à la salle polyvalente**

---

## **Ordre du jour :**

- 1)** Informations et rapports des conseillers.
- 2)** Discuter et approuver le budget 2026.
- 3)** Prendre connaissance de l'arrêté de compte sur les travaux de réfection du chemin des Fontenettes.
- 4)** Divers et imprévus

Cormoret, le 31 octobre 2025

**LE CONSEIL MUNICIPAL**



# 1 Informations et rapports des conseillers

## Thierry Kämpf

Quelques infos de mes dicastères depuis notre dernière assemblée de juin, qui seront repris lors de notre assemblée de fin d'année.

### 1. Service des eaux SEAUCC :

- Un petit retour sur la journée de l'eau qui s'est déroulée les 5-6 septembre à la SDC de Courtelary.
- Un nouveau membre est venu rejoindre le comité en la personne de Marc Mermod.
- Infos sur les divers travaux en cours dont les bouclages du réseau d'eau.

### 2. Epuration SEBV :

- Quelques infos plus détaillées vous seront données sur les entretiens de la STEP.

### 3. Gestion des déchets :

- Quelques infos sur les projets en cours.
- Quelques infos VADEC.

### 4. Agriculture :

- Plastique agricole



## Chrystel Herren

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Au cours de ces derniers mois, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs assemblées consacrées notamment à la culture en échangeant avec les représentants d'autres communes. Ces rencontres ont été très enrichissantes : elles m'ont permis de mieux comprendre les différentes manières dont chaque commune met en valeur et promeut la culture locale. Ces échanges nourriront certainement nos futures initiatives dans ce domaine, afin de continuer à dynamiser la vie culturelle de notre village.

Sur le plan des infrastructures, nous pouvons nous réjouir de deux belles réalisations récentes. Tout d'abord, l'installation de la **box de sport**, qui rencontre un grand succès. Les habitants, de tous âges, apprécient de pouvoir profiter de ce nouveau matériel et les retours sont extrêmement positifs.

Ensuite, le **treillis du terrain de basket** a été remplacé. Ce changement, attendu depuis quelque temps, fait le bonheur des enfants et des jeunes du village, qui peuvent désormais jouer en toute sécurité, sans craindre de voir leurs ballons s'échapper sur la route.

Ces améliorations, aussi simples qu'importantes, contribuent à renforcer le bien-être et la convivialité dans notre commune. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ces projets, ainsi que celles et ceux qui s'impliquent au quotidien pour faire vivre notre village.

# **Luc Ummel**

Dicastère de l'action social, du 3ème âge, des transports, des cultes et du cimetière.

Chères concitoyennes, Cher concitoyens,

L'activité de conseiller municipal est certes prenante et souvent complexe eu égard à l'arsenal législatif et réglementaire auquel les communes sont soumises. Elle requiert de nombreuses compétences parmi lesquelles l'art de la communication n'est pas des moindres.

Je sais donc l'occasion qui m'est offerte pour vous faire découvrir quelques-uns des dossiers traités au cours des derniers mois au sein de mon dicastère ainsi que les différentes délégations attachées à ma fonction.

## **1) Politique du 3<sup>e</sup> âge**

J'aimerais saluer ici la coopération intercommunale qui a permis la mise en place d'une collaboration fructueuse. Ainsi, nous sommes aujourd'hui à bout touchant avec la création de la toute nouvelle Association des aînés du centre vallon (AACV). Les diverses séances d'information et rencontres avec les personnes intéressées ont permis de former le futur comité composé de huit personnes. Et en primeur, je peux d'ores et déjà vous annoncer que l'assemblée constitutive de l'AACV aura lieu le jeudi 5 mars 2026 à la salle polyvalente de Cormoret.

La traditionnelle course des aînés organisée par la commune a rassemblé un nombre record de participant.e.s. Le voyage proposé avec le repas dans un restaurant historique de Brienz et la visite du nouvel espace d'exposition de la fabrique de petites vaches en bois Trauffer a recueilli tous les suffrages.

J'ai encore eu l'honneur de porter les vœux des autorités communales à quatre jubilaires, octogénaires et nonagénaires, en leur remettant un présent pour marquer cette étape.

Ces moments de rencontre et de proximité avec la population constituent des éléments essentiels pour le développement d'une politique communale crédible.

## **2) Collaboration au sein du Conseil municipal**

Vos autorités poursuivent l'objectif de travailler ensemble en bonne intelligence. Pour ce faire et afin de resserrer les liens entre nous, nous avons mis sur pied cette année une sortie pour les membres du conseil et les collaborateurs-trices de notre commune. C'est donc à moi qu'est revenu l'honneur d'organiser cette escapade « cycophile » dans le canton de Soleure avec la visite du Vélodrome suisse à Granges, une croisière sur l'Aar jusqu'à Soleure, un parcours découverte sur deux-roues de cette ville baroque et de ses environs pour terminer avec un concert de l'Ensemble Péridot de Salzbourg qui interprétait des œuvres du génie salzbourgeois Wolfgang Amadeus Mozart.

## **3) Politique des transports**

Dans le dossier de la sécurisation et de l'amélioration de l'accessibilité de l'arrêt de bus du Mont-Crosin (à la hauteur du Vert bois), les habitants et les familles résidentes à la montagne ont été invitées à prendre position et à se mobiliser le cas échéant. Il s'agit notamment d'estimer le degré d'importance pour entreprendre de plus amples démarches, en particulier eu égard aux enfants qui se rendent à l'école dans le vallon par les transports publics.

La dernière mouture du projet de piste cyclable reliant Villeret à Cormoret nous a été soumise par l'Office cantonale des ponts et chaussées. Celle-ci n'a pas convaincu vos autorités lesquelles ont estimé que l'option proposée à la hauteur de l'usine du Torrent ne donnait pas les garanties de sécurité requises. Affaire à suivre...

Voici encore mes délégations :

- Assemblée des délégués du SEAUCC (Syndicat des eaux Courtelary-Cormoret)
- Assemblée des délégués du SAES (Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze)
- Séance avec la bourgeoisie de Cormoret
- Inauguration du pressoir de la Société d'arboriculture de Courtelary-Cormoret et environs
- Forum du 3<sup>e</sup> âge du Grand Chasseral, « Proches aidants, outils relationnels et soutiens professionnels ».
- Soirée intercommunale de promotion civique.
- Assemblée générale du SASC (Service d'Action Sociale Courtelary)
- Inauguration du nouvel Espace pastoral Pierre-Pertuis de la paroisse catholique romaine

Je souhaite aux habitantes et aux habitants de notre village de continuer d'aller de l'avant avec confiance en nous engageant pour le bien commun et un vivre ensemble paisible. J'y joins mes meilleurs vœux pour des fêtes de fin d'année joyeuses et sereines.

## **Michel Abplanalp**

Travaux publics :

Panneaux et marquages zone 30 ont été posés fin septembre, exception faite des marquages le long de la Vieille-Route en raison du projet de rénovation de ladite rue.

Le treillis de la place de basket a quant à lui été changé début novembre.

Vieille-Route, les séances de planification et de coordination se poursuivent, j'ai participé personnellement à 6 d'entre elles.

A l'heure où j'écris ce rapport, il n'est encore pas possible d'avancer des chiffres précis. Un message vous sera adressé en début 2026 afin de vous informer précisément du montant demandé et de l'influence sur les comptes communaux.

Le vote aux urnes est prévu le 08 mars 2026

Cours et délégations que j'ai suivis :

Un cours organisé par Jb.B concernant le contrôle sur chantier en matière d'utilisation d'énergie.

L'article 64 LCEn dit ceci.

Il incombe aux communes de faire respecter les exigences minimales lors de la construction, de la modification ou du changement d'affection de bâtiments ou d'installations.

Les autorités peuvent aussi lors de l'exécution de projets non soumis à l'octroi du permis de construire, contrôler les travaux.

L'autre cours donné par l'OACOT portait sur l'organisation, les outils de planifications et les procédures d'édicteions des plans pour les communes et les régions d'aménagement. Par exemple, plan d'aménagement local, règlement de constructions.

J'ai participé à 9 séances de la commission de construction et du suivi de permis.

6 séances en tant que délégué ou membre du conseil auprès de la protection civile, du syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, du syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon et des sapeurs-pompiers Centre-Vallon.

#### **Chauffage à distance :**

La rue de l'Envers de la Gare est maintenant reliée. L'introduction au collège est faite pour les trois bâtiments communaux, le raccordement se fera ultérieurement.

La pose de la conduite se poursuivra dans un délai raisonnable, en fonction de l'avancée des travaux de la Vieille-Route, afin que les personnes intéressées par un raccordement au CAD puissent le faire.

#### **Sécurité :**

Un dépliant concernant le point de rencontre d'urgence vous a été distribué. Courtelary et Cormoret se sont mis ensemble pour la création de ce PRU. Nous avons reçu le matériel, 2 appareils Polycom et une génératrice.

Dès que tout sera mis en place, la population sera informée.

#### **Abri PC**

Nous avons transmis à Jb.B la liste des défauts à réparer pour regrouper les communes et profiter de prix attractifs pour la remise en état.

Voici en résumé mes activités au sein de la commune.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions et vous présente mes meilleurs vœux de fêtes de fin d'année.

## **Gérard Py**

Concernant mon dicastère, la présidence du conseil et les autres tâches m'ont occupé à env. 25%. Les conseiller municipaux s'investissent pleinement dans leurs dicastères, merci à eux pour leur engagement. Je remercie en outre les employés communaux pour leur professionnalisme et leur engagement.

Comme mentionné dans le mot du maire, la numérisation occupera l'administration dès l'année prochaine. Une augmentation de 10% des ressources de l'administration est prévue non seulement pour cela mais aussi pour combler certains retards et pour tenter de faire baisser le solde des heures supplémentaires.

La tâche de police locale m'a obligée à exécuter plusieurs mandats pour l'office des poursuites, la situation économique n'a pas aidé cette année.

Des mesures ont été prises pour réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux. Un système de gestion d'injection du mazout de la chaudière alimentant les 3 bâtiments communaux notamment. Cela permettra une économie d'au moins 10% des coûts. L'introduction du chauffage à distance a été réalisée au collège en vue du raccordement prévu dans les 5 prochaines années.

Lors de la rénovation du collège de Courtelary, une classe sera installée à l'aula du collège. Des mesures pour réguler le climat seront entreprises pour assurer le confort acceptable de cette salle.

Je vous invite encore à visiter le marché de Noël de l'amacc les 13 et 14 décembre à la salle polyvalente.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et au plaisir de vous retrouver en bonne forme en 2026.

## 2. Discuter et approuver le budget 2026

### Synthèse

Le budget du compte de résultats 2026, basé sur une quotité d'impôts inchangée à 2.04, une taxe immobilière à 1,3 % ainsi qu'une taxe des chiens identique aux années précédentes, présente, pour le compte global (financé par les impôts et les taxes), un excédent de charges de CHF 119'968.46 comprenant des charges de CHF 2'992'409.91 et des revenus de CHF 2'872'441.45

Pour le compte général (uniquement financé par les impôts) le résultat montre un excédent de charges de CHF 112'621.65.

Les services autofinancés présentent pour le traitement des eaux usées un déficit de CHF 26'684.76 et pour la gestion des déchets un bénéfice de CHF 19'337.95.

La tâche de l'alimentation en eau est gérée par le syndicat d'alimentation en eau Cormoret-Courtelary.

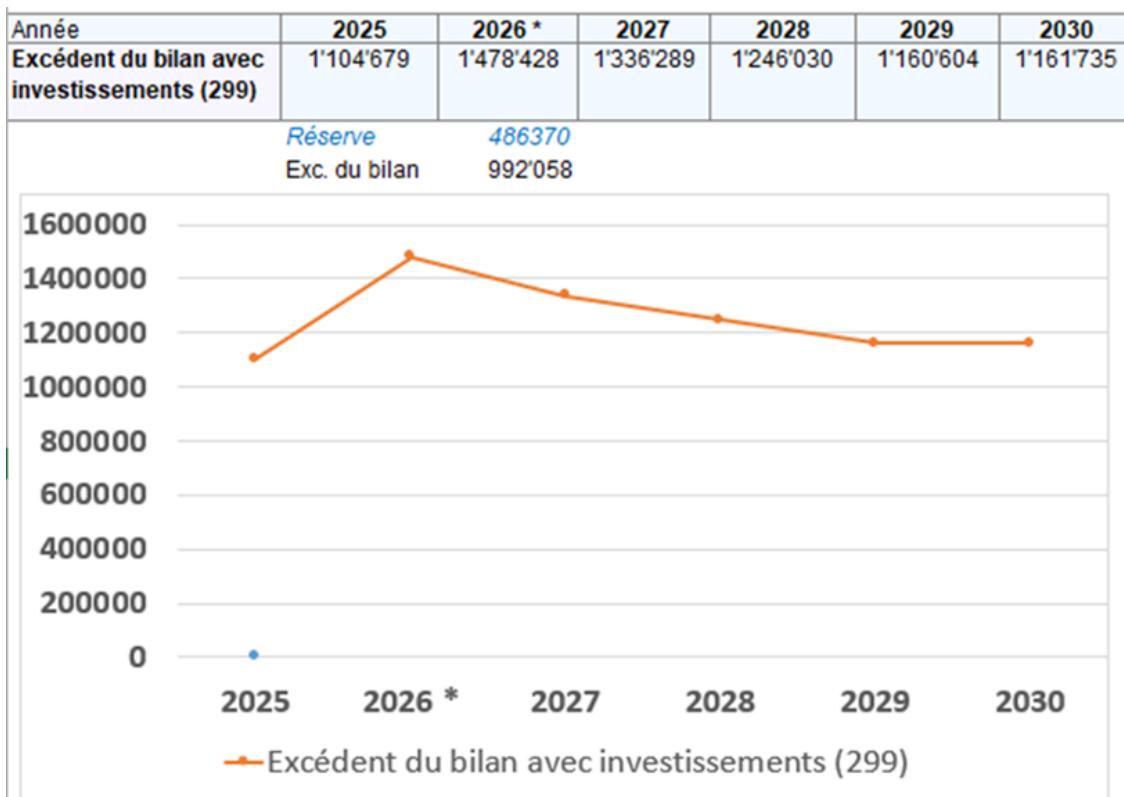
Le PA existant sera totalement amorti à fin 2025 ce qui représente une économie d'amortissement de CHF 120'000.- pour 2026. La charge d'amortissements prévue s'élève à CHF 119'626.91 pour 2026. Elle représente les nouveaux investissements effectués de 2016 à 2026.

### Plan financier

Selon la planification financière établie jusqu'en 2030, des déficits sont prévus jusqu'en 2029, ensuite l'équilibre financier pourrait être retrouvé.

Une modification de l'ordonnance sur les communes entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ; elle oblige de dissoudre la réserve d'amortissements supplémentaires en faveur de l'excédent du bilan. Il faut être bien conscient qu'il s'agit uniquement d'une écriture comptable, et qu'il n'y aura pas un franc de plus dans la caisse communale.

En tenant compte de cette dissolution de la réserve d'amortissement (CHF 486'370.-) et la fin de l'amortissement du patrimoine administratif existant (CHF 119'742.-), l'excédent (fortune) devrait s'élever à CHF 1'161'735.- à fin 2030.



\*La réserve d'amortissement sera dissoute au 1.1.2026 en faveur de l'excédent du bilan

## **2 Commentaires**

Le budget 2025 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

### **1.1 Généralités**

- Des investissements de CHF 426'500.- sont prévus pour 2026, le détail est indiqué au point 2.3.
- Les coûts de la compensation des charges du secteur social s'élèveront à CHF 639.- par habitant en 2026 et le montant prévisible pour 2030 s'élèvera à CHF 653.-.
- Il est prévu de verser un montant total de CHF 814'973.-, correspondant à 13,28 dixièmes de quotité d'impôt, au syndicat scolaire COVICOU. Il convient de relever que les coûts liés aux mesures de soutien ainsi qu'à la pédagogie spécialisée, tant ordinaire que renforcée, demeurent particulièrement élevés.
- A la suite du départ de Moutier, une augmentation de CHF 4.- devra être versée au centre de la protection civile du Jura bernois.

### **1.2 Compte de résultats**

#### **1.2.1 Commentaires de l'évolution des charges de personnel (GM 30)**

Le budget 2026 intègre une majoration de 1 % liée au renchérissement des salaires. Le canton prévoit en outre une hausse de 1,3 % pour les augmentations individuelles, sous réserve de l'approbation du budget cantonal. Les charges salariales de l'administration augmentent en raison d'un relèvement de 10 % du taux d'occupation ainsi que du versement d'une prime de fidélité. Par rapport à 2024, cela représente une hausse de 11,22 % de la masse salariale totale.

#### **1.2.2 Commentaire de l'évolution des charges de biens, services et marchandises (GM 31)**

Comparé au budget 2025, une légère diminution des charges est constatée. Il est notamment prévu CHF 14'000.- pour l'entretien du chemin de la Fenette.

### **1.3 Charges d'amortissement du patrimoine administratif (GM 33)**

Les charges d'amortissement diminuent de CHF 126'513.25 par rapport au budget 2025 du fait que le patrimoine administratif existant sera totalement amorti à fin 2025

#### **1.3.1 Charges financières (GM 34)**

Par rapport aux comptes 2024, les charges d'intérêts sont en augmentation en raison des investissements importants prévus en 2026, dont le financement nécessitera le recours à l'emprunt.

#### **1.3.2 Attributions aux fonds et financements spéciaux (GM 35)**

Le montant de CHF 38'975.- concerne uniquement l'attribution au FSMV pour le traitement de l'eau usée.

#### **1.3.3 Charges de transfert (GM 36)**

Ces charges sont supérieures de CHF 26'791.- par rapport au budget 2025. Cette position comprend désormais une contribution de CHF 3'000.- aux chemins de finage. L'augmentation de CHF 4'000.- de la contribution à Erguël Sport a été intégrée, de même que la part communale à la répartition des charges du social, qui s'élève à CHF 322'695.-, contre CHF 282'580.70 en 2024.

#### **1.3.4 Charges extraordinaires (GM 38)**

Conformément au règlement sur le FS pour la promotion énergétique de nos installations communales le montant qui est perçu sur les factures par la Goule CHF 20'000.- sera attribué à ce fonds. Au niveau de l'immeuble Vieille-Route 3 le bénéfice estimé à CHF 41'340.- sera attribué au financement spécial maintien de la valeur.

### **1.3.5 Revenus fiscaux (GM 40)**

Pour 2026, ils ont été budgétés à CHF 1'288'968.- ce qui représente une baisse par rapport à l'année 2024 durant laquelle nous avons encaissé un montant important de gains immobiliers. Une hausse de 1 % a été prise en compte pour l'impôt sur le revenu et sur la fortune. Un dixième de quotité est estimé à CHF 54'484.- pour 2026.

### **1.3.6 Taxes et ventes (GM 42)**

Dès 2026, la taxe d'exemption des sapeurs-pompiers sera augmentée, les autres taxes restent identiques.

### **1.3.7 Revenus financiers (GM 44)**

Le montant des loyers que nous encaissons reste stable du fait que les appartements de Vieille-Route 3 sont tous loués.

### **1.3.8 Revenus de transfert (GM 46)**

Nous espérons pouvoir toucher à nouveau en 2026 la contribution supplémentaire du canton pour les traitements du personnel enseignant. Cela peut varier d'une année à l'autre.

Au niveau de la péréquation financière il est à noter une augmentation de CHF 64'973.- par rapport à 2024. Au total nous devrions recevoir CHF 455'263.- de la péréquation contre CHF 398'284.- prévus au budget 2025. L'augmentation concerne la dotation minimale ainsi que la réduction des disparités.

### **1.3.9 Revenus extraordinaires (GM 48)**

Dès 2026 il n'y a plus de prélèvement sur la réserve liée à la réévaluation qui sera totalement dissoute à fin 2025. Cela représente CHF 18'400.- de revenus en moins.

## **1.4 Investissements**

Investissements planifiés à la base du calcul des frais financiers (amortissements, intérêts).

<b>Investissements 2026: **</b>	<b>CHF</b>
Raccordement au CAD	15'000.-
Panneaux solaires (CHF 20'000.-) dont en 2026	10'000.-
Modération du trafic, zone 30 Km/h solde	10'000.-
<b>Vieille-Route en synergie avec le CAD</b>	
Réfection de la route 1 <sup>ère</sup> étape	132'000.-
Eclairage	32'000.-
Réseau des fontaines	44'000.-
Assainissement canalisation 1 <sup>ère</sup> étape	183'500.-
Total des investissements 2026	<b>426'500.-</b>

\*\*Les différents crédits devront encore être décidés par l'organe compétent.

## 2 Résultat

### 2.1 Vue d'ensemble

<b>Vue d'ensemble</b>		<b>Budget 2026</b>	<b>Budget 2025</b>	<b>Comptes annuels 2024</b>
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	-119'968.46	-202'472.10	108'736.11
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900	-112'621.65	-197'233.05	116'109.08
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901	-7'346.81	-5'239.05	-7'372.97
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400	1'064'933.00	1'179'178.00	1'048'472.50
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401	65'785.00	65'285.00	82'616.20
Taxe immobilière (GM4021)	4021	110'000.00	110'000.00	113'648.60
Investissements nets (GM 5./.6)	5 ./ . 6	426'500.00	122'500.00	352'733.10

### 2.2 Résultat du compte global

#### 2.2.1 Compte de résultats

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	2'844'969.91
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	2'716'261.45
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-128'708.46
Charges financières (GM34)	CHF	43'600.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	113'180.00
Résultat provenant de financements	CHF	69'580.00
Résultat opérationnel	CHF	-59'128.46
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	61'340.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	500.00
Résultat extraordinaire	CHF	-60'840.00
<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>CHF</b>	<b>-119'968.46</b>

#### 2.2.2 Compte des investissements

Recettes d'investissement	CHF	-
Dépense d'investissement	CHF	426'500.00
<b>Investissements nets</b>	<b>CHF</b>	<b>426'500.00</b>

## 2.2.3 Résultat du financement

### **Autofinancement**

Résultat du compte global	90	CHF	-119'968.46
Amortissement du patrimoine administratif	33	+	CHF 119'626.91
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+	CHF 38'975.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	-	CHF -5'881.45
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364	+	CHF -
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365	+	CHF -
Amortissements, subventions d'investissement	366	+	CHF -
Attributions aux capitaux propres	389	+	CHF 61'340.00
Revalorisation du patrimoine financier	4490	-	CHF -
Prélèvements sur les capitaux propres	489	-	CHF -500.00
Autofinancement		CHF	93'592.00

### *Investissements nets:*

Résultat du compte des investissements	5./.6	CHF	426'500.00
--	-------	-----	------------

<b>Résultat du financement</b>	<b>CHF</b>	<b>332'908.00</b>
--------------------------------	------------	-------------------

## 2.2.4 Résultat du compte général

### **Compte général**

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	2'473'941.65
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	2'352'880.00
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>-121'061.65</b>
Charges financières (GM34)	CHF	43'600.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	112'880.00
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>CHF</b>	<b>69'280.00</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>CHF</b>	<b>-51'781.65</b>
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	61'340.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	500.00
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>CHF</b>	<b>-60'840.00</b>
<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>CHF</b>	<b>-112'621.65</b>

Commentaire: Du fait que le patrimoine administratif existant a été totalement amorti cela représente une économie de CHF 120'000.- malgré cela le compte de résultat est déficitaire. Les charges du secteur social et celles versées au syndicat scolaire pèsent lourd sur notre budget.

## 2.3 Résultat du financement spécial « Traitement eaux usées »

### Traitement eaux usées

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	134'866.21
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	107'881.45
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>-26'984.76</b>
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	300.00
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>CHF</b>	<b>300.00</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>CHF</b>	<b>-26'684.76</b>
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>CHF</b>	<b>-26'684.76</b>

Commentaire: Le déficit sera prélevé sur le FS équilibre de la tâche qui s'élevait à CHF 371'213.22 à fin 2024.

## 2.4 Résultat du financement spécial « Gestion des déchets »

### Gestion des déchets

Charges d'exploitation (GM 30,31,33,35,36,37)	CHF	76'162.05
Revenus d'exploitation (GM 40,41,42,43,45,46,47)	CHF	95'500.00
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>19'337.95</b>
Charges financières (GM34)	CHF	0.00
Revenus financiers (GM44)	CHF	0.00
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>CHF</b>	<b>19'337.95</b>
Charges extraordinaires (GM38)	CHF	0.00
Revenus extraordinaires (GM48)	CHF	0.00
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>CHF</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>CHF</b>	<b>19'337.95</b>

Commentaire: Ce bénéfice sera attribué sur le FS équilibre de la tâche qui s'élevait à CHF 110'858.- à fin 2024.

### 3 Compte de résultats

#### 3.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières (degré de détail: 2 chiffres au moins)

		Budget		Budget		Comptes annuels	
		2026	2025	2024	Charges	Revenus	Charges
<b>CHARGES</b>							
30	Charges de personnel	375'310.00	-	349'750.00	-	352'399.63	14'940.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	421'700.00	-	426'175.00	-	320'456.94	2'314.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	119'626.91	-	246'139.56	-	229'283.56	-
34	Charges financières	43'600.00	-	54'300.00	-	55'803.81	19'062.10
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	38'975.00	-	38'975.00	-	38'975.00	-
36	Charges de transfert	1'889'358.00	-	1'862'567.00	-	1'795'756.94	13'201.39
37	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	61'340.00	-	64'040.00	-	103'957.15	-
39	Imputations internes	42'500.00	-	37'300.00	-	41'793.70	-
3	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2'992'409.91</b>	<b>0.00</b>	<b>3'079'246.56</b>	<b>0.00</b>	<b>2'938'426.73</b>	<b>49'519.31</b>
<b>REVENUS</b>							
40	Revenus fiscaux	32'165.00	1'321'133.00	22'165.00	1'420'078.00	28'760.80	1'491'337.45
41	Revenus régaliens et de concessions	-	20'000.00	-	20'000.00	-	19'476.80
42	Taxes	-	396'400.00	-	395'500.00	5'513.34	367'273.00
43	Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	-	113'180.00	-	111'160.00	177.95	119'630.97
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	5'881.45	-	6'166.46	-	4'381.46
46	Revenus de transfert	-	1'005'012.00	-	889'835.00	0.01	955'469.35
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	500.00	-	18'900.00	-	32'732.90
49	Imputations internes	-	42'500.00	-	37'300.00	-	41'793.70
4	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>32'165.00</b>	<b>2'904'606.45</b>	<b>22'165.00</b>	<b>2'898'939.46</b>	<b>34'452.10</b>	<b>3'032'095.63</b>
<b>CLÔTURE</b>							
90	Clôture du compte de résultats	19'337.95	139'306.41	16'137.95	218'610.05	132'297.28	23'561.17
9	<b>COMPTE DE CLÔTURE</b>	<b>19'337.95</b>	<b>139'306.41</b>	<b>16'137.95</b>	<b>218'610.05</b>	<b>132'297.28</b>	<b>23'561.17</b>
<b>TOTAL</b>							
		<b>3'043'912.86</b>	<b>3'043'912.86</b>	<b>3'117'549.51</b>	<b>3'117'549.51</b>	<b>3'105'176.11</b>	<b>3'105'176.11</b>

### 3.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (degré de détail: 1 chiffre)

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes annuels 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	339'850.00 -	20'420.00 319'430.00	319'700.00 -	20'420.00 299'280.00	267'969.22 -	18'850.00 249'119.22
1	Ordre et sécurité publics, défense	60'529.75 -	35'250.00 25'279.75	58'711.55 -	34'750.00 23'961.55	60'416.15 -	29'468.85 30'947.30
2	Formation	1'036'216.05 -	479'449.00 556'767.05	1'024'033.60 -	420'251.00 603'782.60	1'026'255.90 -	530'331.45 495'924.45
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	51'886.00 -	1'750.00 50'136.00	62'775.00 -	1'650.00 61'125.00	46'537.33 -	2'170.25 44'367.08
4	Santé	4'250.00 -	- 4'250.00	3'750.00 -	- 3'750.00	2'534.60 -	- 2'534.60
5	Sécurité sociale	535'430.00 -	57'500.00 477'930.00	525'550.00 -	57'500.00 468'050.00	476'794.41 -	46'660.29 430'134.12
6	Transports et télécommunications	330'146.70 -	54'200.00 275'946.70	308'654.75 -	54'200.00 254'454.75	277'754.13 -	50'303.35 227'450.78
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	418'384.36 -	391'866.21 26'518.15	426'569.61 -	386'843.46 39'726.15	374'893.03 -	361'085.63 13'807.40
8	Économie publique	28'200.00 5'000.00	33'200.00 -	28'200.00 5'000.00	33'200.00 -	27'568.40 7'387.82	34'956.22 -
9	Finances et impôts	239'020.00 1'731'257.65	1'970'277.65 -	359'605.00 1'749'130.05	2'108'735.05 -	498'109.45 1'486'897.13	1'985'006.58 -
<b>TOTAL</b>		<b>3'043'912.86</b>	<b>3'043'912.86</b>	<b>3'117'549.51</b>	<b>3'117'549.51</b>	<b>3'058'832.62</b>	<b>3'058'832.62</b>

## 4 Compte des investissements

### 4.1 Aperçu du compte des investissements selon les fonctions

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes annuels 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
2	Formation	25'000.00	-	10'000.00	-	-	-
		-	25'000.00	-	10'000.00	-	-
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
5	Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
6	Transports et télécommunications	174'000.00	-	75'000.00	-	283'382.25	28'715.05
		-	174'000.00	-	75'000.00	-	254'667.20
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	227'500.00	-	37'500.00	-	106'591.65	8'525.75
		-	227'500.00	-	37'500.00	-	98'065.90
8	Économie publique	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
9	Finances et impôts	-	-	-	-	37'240.80	389'973.90
		-	-	-	-	352'733.10	-
<b>TOTAL</b>		<b>426'500.00</b>	-	<b>122'500.00</b>	-	<b>427'214.70</b>	<b>427'214.70</b>
Excédent de dépenses		426'500.00		122'500.00			

## 5 Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus dans les capitaux propres. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

### 5.1 Evaluations

#### Etat des capitaux propres prévisibles

Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2026			Changements intervenus pendant l'exercice			Capitaux propres 31 décembre 2026			
		CHF	Motifs de l'augmentation (+)	CHF	Motifs de la diminution (-)				CHF
29	Capitaux propres	2'574		473		519	29	Capitaux propres	2'555
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	477	Attributions aux FS, capitaux propres	19	Prélèvements sur les FS, capitaux propres	27	290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	496
29002	FS «traitement des eaux	350	9010.20	0	9011.20	27	29002	FS «traitement des eaux	377
29003	FS «gestion des déchets»	127	9010.30	19	9011.30		29003	FS «gestion des déchets»	119
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0	3892	Attributions aux réserves provenant	0	4892	Prélèvements sur les réserves provenant de	0	292
293	Préfinancements	506		Attributions aux préfinancements des capitaux	80		Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres	6	293
29300	FS énergie inst. Communales	44	3893		20			0	
29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	410	3510.xx	39	4510.xx	6	29302	Traitement des eaux usées, maintien de la	444
29306	Immeuble VR3	96	3893	41	4893	0			137
294	Réserves	486		Attributions	0		Prélèvements	486	294
29400	Amortissements	486	3894.xx	0	4894.xx	486	29400	Amortissements	0
296	Réserve liée à la réévaluation du	0		Attributions	0		Prélèvements	0	296
29600	Réserve liée à la réévaluation du	0	3896.xx		0			0	29600
29601	Réserve de fluctuation	0	3896.xx		0			0	29601
299	Excédent/découvert du bilan	1'105	2990	Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	374			299	Excédent/découvert du bilan

#### Commentaire des évaluations

##### 5.1.1 Financements spéciaux (GM 290)

Les financements spéciaux restent positifs et permettront de compenser les déficits prévus.

##### 5.1.2 Préfinancements (GM 293)

Le FSMV pour l'eau usée sera alimenté comme par le passé. Le montant de l'amortissement y sera prélevé.

##### 5.1.3 Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)

Le montant de la réserve d'amortissement de CHF 486'369.96 sera viré au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à l'excédent du bilan selon l'Ordonnances sur les communes.

##### 5.1.4 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)

Cette réserve sera totalement dissoute au 31.12.2025 afin de respecter la législation.

##### 5.1.5 Excédent ou découvert du bilan (GM 299)

A fin 2026, l'excédent du bilan prévisible sera de CHF 1'478'427.71-. Il augmentera exceptionnellement au 1<sup>er</sup> janvier 2026 grâce à la dissolution de la réserve d'amortissement (CHF 486'369.96).

## 6 Proposition du conseil communal

En conclusion, l'Exécutif communal recommande, à l'unanimité, à l'Assemblée municipale d'accepter le budget du compte de résultats 2026 avec :

a)

- Une quotité d'impôt inchangée à 2.04
- Une taxe immobilière inchangée à 1,3 %
- Une taxe « épuration » inchangée à CHF 1.85 par m<sup>3</sup>, à CHF 32.00 par unité locative (TVA non comprise)
- Des taxes sur les déchets inchangées avec notamment une taxe fixe de CHF 125.00 par personne majeure et une taxe de 2.00 par sac de 35 litres.
- Des taxes pour les chiens à CHF 75.00 dès le 1<sup>er</sup> chien au village (pour les montagnes et fermes isolées dès le 2<sup>ème</sup> chien)

Approbation du budget 2026, qui se compose comme suit:

		Charges	Revenus
<b>Compte global</b>	CHF	2'949'909.91	2'829'941.45
Excédent de charges	CHF	-	119'968.46
<b>Compte général</b>	CHF	2'578'881.65	2'466'260.00
Excédent de charges	CHF	-	112'621.65
<b>FS Traitement eaux usées</b>	CHF	134'866.21	108'181.45
Excédent de charges	CHF	-	26'684.76
<b>FS Gestion des déchets</b>	CHF	76'162.05	95'500.00
Excédent de revenus	CHF	19'337.95	-

Il est proposé à l'assemblée communale d'approuver le budget.



### **3 Arrêté de compte sur les travaux de réfection du chemin des Fontenettes**

	CHF
Coûts totaux des travaux	449'316.90
Crédit demandé le 14.12.2020	392'000.00
Dépassement	57'316.90
Remb. part accès privé brut	39'679.05
Dépassement crédit compétence CM	<b>17'637.85</b>
./. Subvention cantonale	106'920.00
./. Subvention fédérale	112'067.00
./. Remboursement subv. part privé	23'014.00
./. Don Patenschaft	55'000.00
Solde à charge de la commune	<b>158'664.85</b>



## Message 2025

Nous avons organisé nos traditionnelles manifestations dans une ambiance chaleureuse et festive.

La course aux œufs du 19 avril s'est déroulée sous un magnifique soleil.

Les enfants ont répondu présents en grand nombre pour la recherche des œufs et l'obtention de leur lapin de Pâques.

Le repas d'avant la chasse aux œufs a comme chaque année, attiré bon nombre de convives.

Nous nous réjouissons de les retrouver le 4 avril prochain pour fêter notre 10<sup>ème</sup> édition et un repas convivial.

Les 24 et 25 mai derniers, nous organisions en collaboration avec la commune à Cormoret Bouge en nous occupant de la buvette.

Le week-end fut convivial, sportif et chaleureux.

Notre 11<sup>ème</sup> traditionnel Marché de Noël aura lieu les 13 & 14 décembre prochains.

Nous attendons une quarantaine d'exposants qui par leurs magnifiques tables emplies de produits artisanaux et du terroir raviront vos yeux et vous donnerons des idées pour vos cadeaux de Noël.

Le Père Noël, comme chaque année, viendra nous rendre visite pour distribuer les cornets de Noël, aux enfants jusqu'à l'âge de 12 ans, des animations pour ceux-ci telles que grimages et tatouages éphémères leur seront proposées ainsi qu'un atelier pour leurs créations artistiques.

D'autres animations musicales durant tout le Marché de Noël seront proposées à toutes et tous.

Vous pouvez retrouver notre agenda sur les réseaux sociaux tels que FaceBook et Instagram.

Je tiens à remercier au nom de l'amacc, la municipalité de Cormoret, nos sponsors, partenaires, fournisseurs, bénévoles pour leur soutien.

Au nom du comité, je vous remercie toutes et tous qui venez assister et vous divertir lors de ces manifestations.

Grâce à vous, notre envie, notre plaisir et notre motivation sont intacts et sommes toujours ravis de vous y voir heureux !

Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments auprès de nous durant cette année 2026 qui est à venir, et d'ici là, je vous souhaite de passer de merveilleuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Le Président  
Alain Duport



# Les échos de la bibliothèque

La nouvelle équipe de la bibliothèque a repris cette dernière depuis la rentrée d'août, et a bien pris ses marques.

Livia du fait de son statut d'étudiante et ses horaires, ne peut participer à la ronde des permanences mais est bien mise à contribution pour le tri des vieux ouvrages notamment dans le coin des BD, le rangement des livres et autres mangas de nos jeunes. Sa jeunesse et son grand intérêt pour la lecture nous ouvrent d'autres horizons, qui nous l'espérons nous permettront d'attirer un public plus juvénile qui manque un peu lors de nos permanences.

De leur côté, Emilie et Danielle sont toujours aussi motivées à servir la population de Cormoret et ses alentours en écoutant leurs suggestions et propositions afin de satisfaire les lecteur·trice·s les plus assidu·e·s. La collaboration avec les classes et la crèche de Cormoret se passe très bien et nous nous réjouissons beaucoup de voir qu'elles visitent la bibliothèque régulièrement.

Nous avons également conclu un abonnement à Bibliomedia afin de permettre des rayonnages plus variés et peut-être un brin différents. Ces prêts permettent à la bibliothèque des nouveautés avec un moindre coût.

De plus, la responsable de la bibliothèque de Saint-Imier s'est approchée de nous et nous espérons pouvoir débuter cette collaboration en début d'année prochaine pour des emprunts réguliers dans le but d'offrir des nouveautés attrayantes.

Nous sommes assidues à trier les plus vieux ouvrages qui ne sortent jamais et suite à notre demande, nous avons reçu des ouvrages récents et de qualité pour étoffer les rayonnages.

Nous nous réjouissons d'organiser la célèbre nuit du conte qui est agendée au 21 novembre. Nous sommes ravies que madame Anastasia et monsieur Coppel aient répondu présents à notre demande. La formule restera la même que les années précédentes et nous profiterons à nouveau de la grange des Wimmer.

Depuis la rentrée, vous pouvez également nous trouver sur le compte Instagram [biblio\\_cormoret](#) où nous postons, nos nouvelles acquisitions et autres nouvelles concernant la bibliothèque de Cormoret.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons encore une belle période de fin d'année.

Livia Chatelain, Emilie Haenni Weber et Danielle Waecker

